



Le gouvernement ampute le budget de la Justice de 328 millions, dont 24 millions de masse salariale, en toute impunité !

Le 21 décembre dernier, Le projet de Loi des finances publiques 2024 a été adopté à coup de 49.3 et après le rejet d'une motion de censure. C'était déjà en soi un déni de démocratie et nous n'avons pas oublié !

Ce dimanche 18 février, rebelote avec les annonces de Bruno Lemaire qui ont été aussitôt traduites dans un décret en annulation de crédits à hauteur de 10 milliards d'euros, publié ce jeudi 22 février, toujours sans démocratie ! Cette décision est unilatérale et impacte tous les ministères et champs d'intervention de l'État. **Elle vise aussi la masse salariale !**

S'il ne s'agit pas d'un régime autoritaire, cela en a pourtant toutes les formes...

Il aura fallu moins de deux petits mois pour constater l'insincérité du budget 2024 ! Le principe de sincérité budgétaire implique l'exhaustivité, la cohérence et l'exactitude des informations financières fournies par l'État. Et ce sont les mêmes qui défilent dans les médias quotidiennement pour nous donner des leçons de conduite, de droiture, de respect et de citoyenneté. **Quelle HONTE !**

L'UNSa Justice est scandalisée et condamne la méthode. En effet, aucun collectif budgétaire n'a été présenté au Parlement mais ce sont 10 milliards d'euros d'engagements de dépenses qui viennent d'être rayés d'un seul coup par un simple décret !

Ces réductions budgétaires drastiques vont impacter toute la fonction publique. Si tous les ministères sont touchés, **le ministère de la Justice voit son budget amputé de 328 millions d'euros de crédits dont près de 24 millions d'euros au titre de la masse salariale.** Toutes les directions du ministère sont touchées. Le trou dans la raquette est important et en totale incohérence pour une soi-disant priorité du Président de la République. Le fameux budget historique a pris du plomb dans l'aile et là, bizarrement le garde des Sceaux n'est plus aussi disant.

Que d'injonctions contradictoires entre les discours et les actes ! Et surtout, aucun débat au Parlement ni perspective de dialogue social sur le sujet !

L'UNSa Justice dénonce ces arbitrages qui vont impacter la capacité des services publics à mettre en œuvre l'ensemble des politiques publiques au sein du ministère de la Justice.

L'UNSa Justice s'insurge contre les conséquences probables sur les effectifs ainsi que sur le niveau des rémunérations et exige de la Chancellerie un rendez-vous sans délai !

D'ores et déjà, la Première Organisation Syndicale appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser en masse le 19 mars prochain afin de manifester leur colère, sachant que dans le même temps ce gouvernement nous prépare un sabordage du statut de la fonction publique pour les mois à venir !

Paris, le 23 février 2024

Le Secrétaire général,

Jean-François FORGET